

## **Compte-rendu du Conseil Local du 15 octobre 2013**

### **Présentation des résultats des élections**

Elections du 11/10 : 258 votants dont 231 suffrages exprimés et 27 votes nuls ou blancs. Le nombre de parents pouvant voter étant de 764 la participation est de 33.77%.

Le nombre de parents qui ont voté est en augmentation soit + 5,50 % par rapport à l'année dernière.

### **Présentation de la liste des parents délégués pour assister aux conseils de classe**

La charte des conseils de classe est distribuée et commentée. Elle récapitule le rôle de parents délégués (voir document joint).

Je transmettrai aux parents un modèle type de compte rendu ainsi que la liste mise à jour des élèves par classe.

Aucun parent ne s'est proposé pour assister au conseil de classe des :

- 6<sup>ème</sup>5
- 5<sup>ème</sup>1
- 4<sup>ème</sup>3

Nous vous rappelons que le délégué parent est le trait d'union entre les familles de la classe et l'établissement. **C'est un maillon indispensable.**

Si vous souhaitez participer au conseil de classe de votre enfant rien ne vous empêche de vous faire connaître en appelant le secrétariat du collège (qui transmettra) OU moi-même ([bfmoncel@orange.fr](mailto:bfmoncel@orange.fr)).

### **Présentation du questionnaire du 1<sup>er</sup> trimestre**

Quelques ajouts et modifications sont effectués :

- Les activités facultatives du collège : sont-elles connues par les parents ?
- Association ASUL : est-ce que les parents la connaissent ?
- Les différents dispositifs au collège : l'enfant y participe-t-il ? Est-il satisfait ?

Le questionnaire modifié est joint en annexe.

Le questionnaire sera distribué aux élèves à la rentrée des vacances de Toussaint et devra être retourné au collège par votre enfant avant le 20 novembre.

### **Questions des parents**

- **La journée du 13 novembre et du 11 juin après-midi** : les parents s'interrogent sur ces 2 demi-journées de récupération.  
*Réponse Madame Alami : ces récupérations font l'objet d'une circulaire ministérielle (voir site : <http://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html> )*
- **La carte de cantine oubliée** : la sanction pour une carte de cantine oubliée est 1 heure de retenue. Les élèves s'inquiètent qu'un-e élève, ayant peur d'avoir une retenue, ne se présente pas au self.  
*Réponse Madame Alami : il y a un double contrôle, par la vie scolaire et le personnel responsable à l'entrée du restaurant scolaire, des enfants qui doivent déjeuner sont*

*enregistré-e-s quotidiennement en temps réel (par logiciel) l'appel est fait aussi quel que soit le jour et le moment de la journée.*

- **L'envoi de SMS en cas d'absence :** les parents souhaitent savoir s'il est possible d'envoyer un message moins général pour les parents  
*Réponse Madame Alami : le but de l'envoi des SMS est que la famille appelle le collègue pour justifier cette absence. Le message SMS est difficilement modifiable.*
- **Le diplôme d'Honneur de fin d'année :** il est attribué aux élèves ayant 3 félicitations au conseil de classe sur l'année scolaire. Les parents souhaitent savoir si le collègue pourrait « physiquement » donner un « diplôme » à l'élève reconnu-e.  
*Réponse Madame Alami : ce document est en cours de réalisation.*
- **La date des prochains conseils de classe**  
*Réponse Madame Alami : elle nous les communiquera à la rentrée des vacances de Toussaint.*
- **La facture du restaurant scolaire mensuelle :** des parents demandent s'il est possible d'avoir une facture mensuelle.  
*Réponse Madame Alami : exceptionnellement, la facture peut-être divisée par 3 et les parents peuvent envoyer 3 chèques à encaisser en octobre, en novembre et en décembre. Les chèques doivent être encaissés à la fin du trimestre pour ne pas déclencher des impayés (question de comptabilité).*
- **Les interrogations :** des parents de la classe de 5<sup>ème</sup>4 constatent que le jeudi, les 2/3 du programme sont scientifiques. Aussi, ils demandent s'il serait possible de décaler les interrogations en alternant 1 semaine / 2 afin de ne pas avoir 3 interrogations d'affiler la veille des vacances scolaires.  
*Réponse Madame Alami : elle avisera et discutera avec les professeur-e-s.*
- **Le chinois en 5<sup>ème</sup> :** les parents et les élèves semblent perdus cette année : nouvelle professeure de chinois qu'ils n'ont pas pu voir lors des réunions de rentrée car elle était absente. Il n'y a plus de devoir, plus de support et ils aimeraient bien comprendre la méthode pédagogique du professeur pour mieux rassurer leurs enfants.  
*Réponse Madame Alami : elle avisera et discutera avec la professeure.*
- **une mention supplémentaire aux conseils de classe :** après avoir présenté la « charte des conseils de classe » lors de notre réunion, des parents se demandent s'il serait possible de créer une mention « Encouragements de travail ». En effet, des mentions « avertissement de travail » et « avertissement de conduite » existent déjà, et un grand nombre de parents pensent qu'un « encouragement de travail » fourni pour certains enfants, sans encourager le comportement, pourrait être bénéfique. De plus, certains parents pensent, qu'avec les différents dispositifs mis en place dernièrement, il est possible qu'un-e élève encouragé-e dans son travail, puisse être rassuré-e, et puisse lui donner la possibilité d'avoir les efforts nécessaires pour améliorer son comportement.  
*Réponse Madame Alami : bonne idée, pourquoi pas. Elle va en discuter avec l'équipe enseignante et nous en parlerons au conseil d'administration.*

**Merci à toutes les personnes qui ont participé à notre réunion et qui se sont présentées pour figurer sur notre liste.**

**Nous vous rappelons les prochains rendez vous :**

**Jeudi 7 novembre** : Premier Conseil d'Administration du collège (pour les parents qui siègent) à 18h au collège (une convocation sera envoyée par mail par le collège).

**Mardi 12 novembre** : réunion préparatoire du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) *au Collège Les Battières, Salle les Violettes.*

**Mardi 19 novembre** : prochaine réunion FCPE *RDV à 20H au Collège (Salle les Violettes)*  
Point sur les retours des questionnaires, organisation des conseils de classe par classe (quand ?), présentation d'une trame pour faire le compte-rendu de conseils de classe

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information à l'adresse mail suivante : [conseil.lesbattieres@fcpe69.fr](mailto:conseil.lesbattieres@fcpe69.fr)

Béatrice Moncel (06-46-20-49-45 ou 04-72-74-17-98)

[bfmoncel@orange.fr](mailto:bfmoncel@orange.fr)

Présidente FCPE des parents d'élèves du conseil local du collège Les Battières

**N'hésitez pas non plus à consulter la page des parents sur le site internet du collège à l'adresse suivante : <http://battieres.blogs.laclass.com/>**

**Bonne réception et à bientôt.....**